



25.10.2023

LES ŒUVRES NE SONT PAS COUPABLES

Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création dont la LDH est membre

L'Observatoire de la liberté de création tient à dénoncer la vague de déprogrammations et de reports d'œuvres d'artistes palestiniennes et palestiniens, ou dont le sujet a un rapport avec la Palestine.

La guerre a toujours cet effet délétère auquel il convient de résister.

Les œuvres apportent des regards singuliers sur le monde, plus que jamais nécessaires en temps de conflit.

L'Observatoire de la liberté de création, qui condamne fermement ces déprogrammations, demande aux programmeurs, qu'ils soient élus des collectivités territoriales ou responsables de lieux culturels privés ou publics, de respecter leurs engagements de diffusion des œuvres, quels que soient la nationalité des auteurs et le sujet des œuvres.

Liste des membres de l'Observatoire de la liberté de création : Association du cinéma indépendant pour sa diffusion (Acid) ; Association des cinéastes documentaristes (Addoc) ; Section française de l'Association internationale des critiques d'art (Aica France) ; Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima) ; Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC-CGT) ; Fédération nationale des arts de la rue ; Les Forces musicales ; LDH (Ligue des droits de l'Homme) ; Ligue de l'enseignement ; Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique (Profedim) ; Scénaristes de cinéma associés (SCA) ; Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT) ; Syndicat national des artistes plasticiens (Snap-CGT) ; Société des réalisateurs de films (SRF) ; Syndicat national des scènes publiques (SNSP) ; Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac).

[TÉLÉCHARGER LE COMMUNIQUÉ "LES ŒUVRES NE SONT PAS COUPABLES" EN FORMAT PDF](#)